



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 28 avril 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 5.1, 6.1.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h05.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'au 1.2.2), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 3.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.5)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pierre CONTOZ

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : JP. MICHAUD, A. POULIN, P. CONTOZ

Mandataires : M. DONEY, F. PRESSE, D. HUOT

Subvention au projet MU GRAVITY des étudiants de l'ENSMM

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire	
BP 2016 « Communication, dont magazine »	Montant prévu au BP 2016 : 550 000 € Montant de l'opération : 1 500 €

Résumé :

Une équipe d'étudiants de l'ENSMM a déposé un projet d'expérimentation en situation d'apesanteur dans le cadre d'un concours lancé par le Centre national d'études spatiales (CNES). Le projet bisontin fait partie des 3 seuls retenus par les chercheurs du CNES et sera mis en œuvre concrètement.

Le projet portant sur des questions d'horlogerie et de fonctionnement des mécanismes en conditions dégradées, il est susceptible de servir la recherche et le développement d'entreprises locales et d'avoir des retombées concrètes pour des sociétés grand bisontines.

En outre, la mise en valeur de l'excellence de la formation en ingénierie de l'école issue de l'agglomération au sein de ce concours particulièrement relevé est susceptible d'offrir une valorisation du territoire dans la presse et les milieux économiques.

À ce double titre et pour permettre aux étudiants de faire aboutir leur expérimentation, il est proposé d'accorder une subvention de 1 500 €.

Le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) a lancé, en septembre 2015, un concours auprès des écoles françaises d'ingénieurs. Ce concours a pour objet de faire émerger des projets de tests de fonctionnement ou de comportement de dispositifs mécaniques ou électroniques en situation d'apesanteur.

Les écoles d'ingénieurs étaient appelées à déposer auprès du CNES des projets d'expérimentation qui seront ensuite mis en œuvre dans un appareil permettant, grâce à un vol en parabole, de simuler une situation d'apesanteur.

30 écoles ont déposé un projet parmi lesquelles notamment l'ENSMM de Besançon et Centrale Paris. Parmi les 30 projets, portés par des équipes de 4 à 6 étudiants, seulement 3 ont été retenus dont celui de l'ENSMM, concrétisé par l'équipe MuGravity (constituée en association autour de 4 étudiants bisontins). Les deux autres projets retenus sont issus des écoles Télécom Paris et Aérospatiale Toulouse.

Les étudiants bisontins ont formulé une proposition tournant autour de l'expérimentation des effets de l'apesanteur sur des systèmes mécaniques horlogers. Ils sont soutenus par des marques franc-comtoises (Péquignet notamment qui fournit des calibres haut de gamme pour les tests).

Cette sélection permettra à l'équipe bisontine de développer, avec un parrainage de professeurs mais aussi de chercheurs du CNES, un protocole expérimental (développement dans les locaux de l'ENSMM), puis une expérimentation qui se déroulera au cours d'un vol parabolique permettant de réaliser 30 fois une séquence d'apesanteur de 22 secondes.

Pour concrétiser le projet et aller au bout de la démarche, l'équipe MuGravity a besoin de réunir un budget de 35 000 € environ. Le CNES prend en charge tous les frais liés au vol « 0 gravité » (l'essentiel du budget) et l'aide des entreprises locales et de l'ENSMM permettra de créer l'appareillage nécessaire à l'expérience. Une somme complémentaire est cependant encore nécessaire à l'équipe pour couvrir les frais de transports et d'hébergement pour aller à Mérignac. Le Grand Besançon est sollicité pour le versement d'une subvention permettant de couvrir une partie de ces frais.

Cette sélection qui démontre une fois encore l'excellence de la formation de l'ENSMM et qui met en valeur les savoir-faire locaux sera un vecteur de valorisation du territoire et de ses savoir-faire. En effet, le CNES communiquera largement sur les expériences pratiquées et sur les écoles sélectionnées.

Par ailleurs, l'équipe MuGravity rencontrée par les services de l'Agglomération accepte de livrer régulièrement des témoignages et éléments qui permettront de suivre leur expérimentation dans les différents supports de communication du Grand Besançon (magazine, webzine et réseaux sociaux).

Pour permettre ce projet vecteur d'attractivité et de notoriété, il est proposé le versement d'une subvention de 1 500 € à l'association porteuse du projet bisontin.

Mme K. ROCHDI et MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € au projet MU GRAVITY porté par les étudiants de l'ENSMM.

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 10 MAI 2016



Contrôle de légalité